

Initiatives ministérielles

leur maison ou l'électricité dont ils ont besoin pour s'éclairer.

Le crédit au titre de la taxe qui est censé venir en aide aux intéressés ne sera pas aussi utile dans le Nord que dans le Sud, car le coût des aliments et d'autres produits y est déjà bien supérieur. En outre, on applique un plafond à ce crédit. Il ne servira donc pas à grand-chose.

Dans le document technique sur la TPS que le gouvernement a publié en août dernier, on ne parle même pas du Nord. Il n'en est absolument pas question. C'est là l'attitude type du gouvernement depuis son arrivée au pouvoir, en 1984. Même lorsque certains de ses députés représentaient le Nord, la région a toujours été laissée de côté.

Nous exigeons maintenant qu'on se préoccupe un peu de nous, car on ne l'a pas fait jusqu'à maintenant. Ce que nos vis-à-vis font depuis cinq ans, c'est de prendre toujours davantage au Nord plutôt que de lui donner quoi que ce soit. Ils s'inquiètent de la souveraineté. Or, c'est nous qui vivons dans le Nord et qui assurons notre souveraineté dans la région circumpolaire du Canada.

Je demande au gouvernement de nous donner la chance de prouver pourquoi il faut tenir compte de nos instances dans le cas de la taxe sur les produits et services.

M. Friesen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement; je voudrais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour permettre aux pages qui, je le sais, étudient et travaillent ferme et sont retenus ici jusqu'à des heures indues, de rentrer chez eux, afin d'aller étudier ou dormir.

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Schneider): Merci, pages. Bonne nuit. Vous nous avez rendu un bon service. Au revoir.

Des voix: Bravo!

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir pour participer à la dernière heure de débat sur la taxe sur les produits et services. Il est presque minuit. Ce débat prendra fin à une heure du matin.

J'interviens au nom de mes électeurs de la circonscription de Lambton—Middlesex. Nous serons privés de la possibilité de participer au débat sur ce projet de loi important parce que la durée des discours est maintenant

de 10 minutes. Il m'en faudrait trois fois plus pour dire tout ce que j'ai à dire ce soir.

Le gouvernement a déjà augmenté les taxes et impôts à 31 reprises depuis qu'il a pris le pouvoir en 1984. J'ai parlé à des tas de gens de ma circonscription qui ont essayé de comprendre cette taxe et l'incidence qu'elle aurait sur elles.

Ceux qui ont lu les renseignements publiés par le gouvernement au sujet de cette taxe et ceux qui ont utilisé la ligne téléphonique prioritaire pour obtenir de l'information sur la TPS en sont venus à la même conclusion: il sera impossible de vivre avec cette taxe. Certains immigrants d'Europe, par exemple, me disent qu'elle entraînera la création d'un marché noir qui sera très difficile à surveiller.

Beaucoup d'électeurs ne savent pas ce qui va arriver et comment ils pourront administrer cette taxe. Je dois mentionner le témoignage de la Fédération canadienne des municipalités au sujet de la taxation du chlore, par exemple, pour les piscines municipales. Le témoignage de M. Michael Facey de Calgary révèle jusqu'à quel point cette taxe est complexe. Il a fait remarquer qu'il y a quatre situations différentes: ceux qui seront exemptés de la taxe, ceux qui seront pleinement taxés, ceux qui seront exemptés dans certains cas et les cas où la taxe sera fonction de l'âge des bénéficiaires du service.

Si on prend une piscine comme exemple, il faut décider quelle partie des frais d'entretien et de chloration est libre de taxe parce que la piscine est utilisée par des enfants et quelle partie est exonérée de taxe parce qu'elle est utilisée par des adultes. Ce sera une situation bizarre et complexe.

C'est le niveau de complexité que le ministre introduit dans le régime fiscal du Canada avec la TPS. Soyons réalistes. Combien de petites piscines municipales, de patinoires de quartier et de complexes sportifs seront capables de demander les ristournes de taxe quand ils devront faire face à une telle complexité?

Tous les clubs philanthropiques qui ne dépendent pas du gouvernement pour 40 p. 100 de leur financement et qui donnent tant de services dans leur milieu seront victimes de la discrimination de la TPS. Les groupes qui fournissent des fonds aux aveugles, aux handicapés mentaux, aux personnes âgées, aux jeunes, aux sports amateurs, aux maisons d'accueil pour femmes, d'innombra-